

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

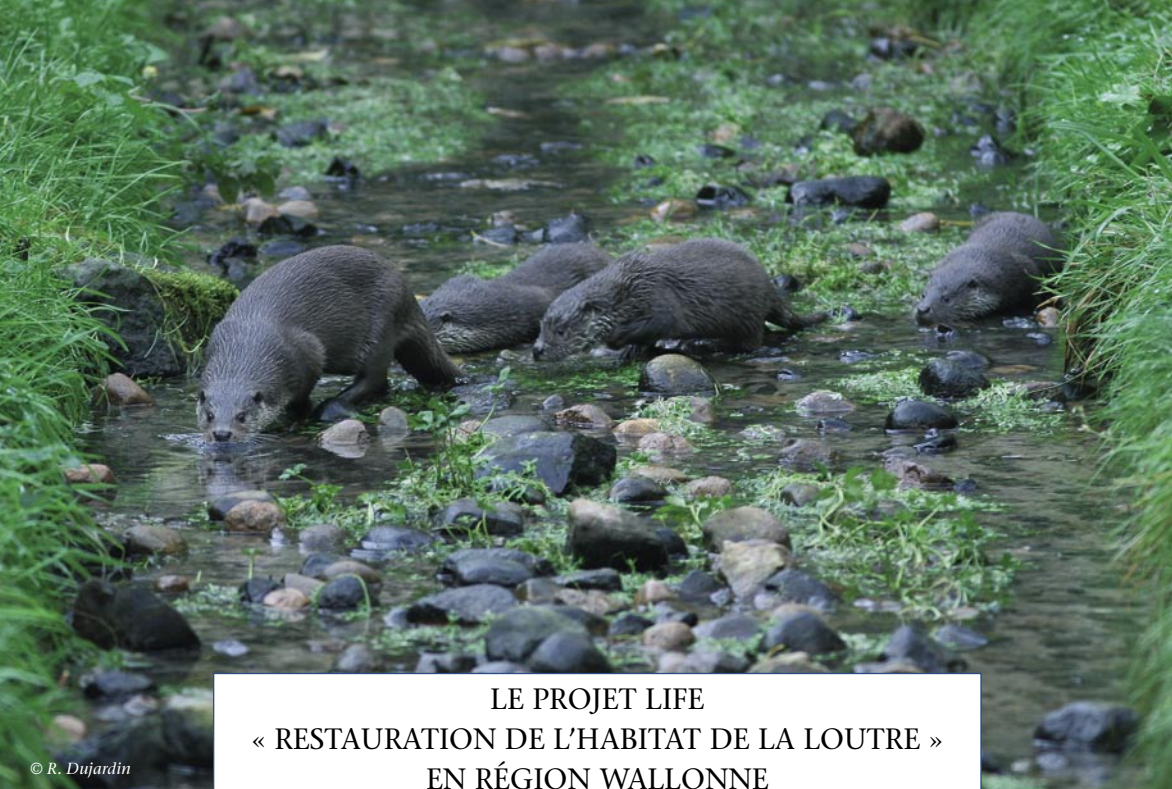
foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



© R. Dujardin

LE PROJET LIFE
« RESTAURATION DE L'HABITAT DE LA LOUTRE »
EN RÉGION WALLONNE
ET AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

CHRISTINE LECLERCQ – GÉRARD SCHMIDT

La loutre d'Europe a toujours été présente en Région wallonne. Depuis quelques années cependant, malgré la protection intégrale de l'espèce en Wallonie, les indices de sa présence se font de plus en plus rares. Un projet de restauration de son habitat est en cours dans les vallées transfrontalières de l'Our, de l'Ourthe et de la Sûre. Ce projet doit permettre de créer des conditions favorables au maintien de cette espèce emblématique.

La loutre d'Europe (*Lutra lutra*) fait partie de la famille des mustélidés, au même titre que le blaireau ou le putois. Elle a un corps allongé, des oreilles courtes, une tête aplatie, une queue puissante et quatre pattes palmées qui en font un animal parfaitement adapté au milieu aquatique.

Les vibrisses longues jouent un rôle capital dans la localisation des proies sous

l'eau. Sa toison, épaisse, est imperméable à l'eau et retient l'air jouant aussi un rôle de protection thermique contre le milieu ambiant. La loutre possède d'autres adaptations telles qu'une vision sous l'eau, des narines et des oreilles qui se ferment hermétiquement en plongée.

Le poids moyen d'une loutre est de 7 à 9 kg, mais elle peut peser jusqu'à 12 kg

et mesurer 1,2 à 1,3 mètre de long, queue comprise. Elle possède une glande anale qui lui permet de marquer son territoire. Il y a un dimorphisme sexuel marqué, les mâles étant toujours plus grands que les femelles.

La loutre peut se reproduire à tout moment de l'année. En période de rut, le mâle rencontre la femelle sur son territoire, il s'ensuit des parades aquatiques agitées. C'est le seul moment où les loutres vivent en couple durant quelques jours. La gestation dure environ soixante jours. La femelle donne naissance en moyenne à deux loutrons qui pèsent 100 grammes et mesurent 20 cm. Ils naissent aveugles et ne commencent à aller vers l'eau pour apprendre à nager qu'à la fin du troisième mois. Les loutrons deviennent autonomes vers l'âge de huit mois. Une loutre adulte vit en moyenne de cinq à sept ans en milieu naturel.

La loutre se nourrit principalement de poissons (50 à 95 %) de taille relativement faible (10 à 15 cm). Elle ne sélectionne pas ses proies, mais se nourrit souvent des espèces les plus abondantes qui n'ont que peu ou pas d'intérêt économique (chabot, loche franche).

Occasionnellement, la loutre peut aussi s'attaquer aux insectes, aux mollusques, aux écrevisses, aux batraciens, aux reptiles, aux oiseaux d'eau et à certains mammifères (rat musqué...). La loutre est donc un super prédateur opportuniste bien que spécialisé sur les poissons.

Dans les milieux eutrophes, son régime alimentaire semble reposer principalement sur le poisson, alors qu'en milieux oligotrophes peu productifs, la loutre consomme significativement plus de proies terrestres. La majorité de nos cours d'eau étant eutrophes, la loutre de nos régions a



Les narines et les oreilles de la loutre se ferment hermétiquement en plongeée.

© R. Dujardin

donc un régime alimentaire constitué essentiellement de poissons.

La consommation quotidienne d'une loutre représente 10 à 15 % de son poids corporel, en général entre 0,8 et 1,2 kg de poissons et autres proies.

UN SYMBOLE DE VIE ET DE QUALITÉ DE L'EAU !

La loutre vit le long des cours d'eau et des milieux aquatiques riches en poissons aux eaux claires et pures. Discrète, elle habite les espaces encore préservés par l'homme où elle peut trouver abris et gîtes.

Les exigences de la loutre, quant à la taille de son domaine vital, dépendent de différents facteurs, à savoir : le sexe de l'individu (les mâles ont un territoire plus vaste qui englobe quelques femelles), la quantité de nourriture disponible,

la présence d'abris, les dérangements, la densité de population, le type d'habitat linéaire (cours d'eau) ou de surface (marais, plans d'eau). La taille d'un habitat linéaire peut varier entre 3 à 40 km par individu, avec une moyenne générale d'environ 8 km.

La loutre est une espèce très mobile qui utilise de nombreux gîtes journaliers, mène une vie solitaire et marque son territoire à l'aide de ses épreintes (excréments). Elle les dépose à des endroits bien visibles pour éloigner les intrus, mâles ou femelles suivant le cas.

STATUT DE L'ESPÈCE EN RÉGION WALLONNE

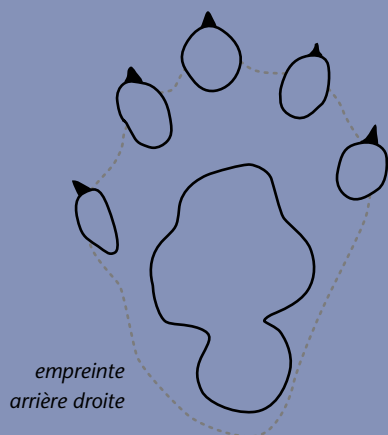
Au XIX^e siècle, la loutre était répandue le long de la plupart de nos cours d'eau sans être commune partout. Par la suite, le piégeage et la chasse seront encouragés par

Le marquage du territoire se fait à l'aide de l'urine, de l'épreinte et du musc.

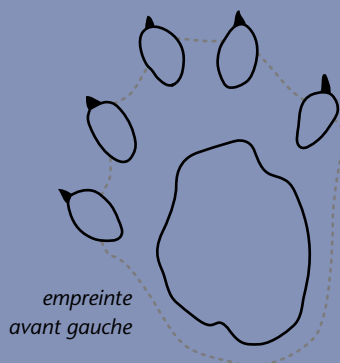


© R. Dujardin

Dans l'eau, la loutre peut être confondue avec d'autres mammifères aquatiques comme le castor ou le rat musqué ; la différence principale étant que seule la tête dépasse quand la loutre nage. L'observation directe est exceptionnelle, c'est donc des indices comme les empreintes ou les épreintes (crottes) qui confirmeront sa présence.



L'épreinte : les crottes noirâtres à l'état frais, deviennent friables et grises en vieillissant. Elles contiennent souvent des fragments d'os, des écailles et des arêtes et sont souvent déposées bien en évidence sur une pierre, aux confluences, sous les ponts... afin de marquer le territoire. Les épreintes dégagent une odeur douce de poisson nullement désagréable au contraire d'autres mustélidés !



L'empreinte : cinq doigts réunis par une palmure (rarement marquée) ; les pelotes digitales plutôt ovales sont bien séparées et s'inscrivent dans un demi-arc de cercle presque parfait ; les griffes sont en connexion directe avec les pelotes digitales ; l'empreinte s'inscrit dans un carré de 6 à 7 cm, à la différence des traces des autres mustélidés qui s'inscrivent plutôt dans un rectangle.



les autorités persuadées que la loutre est « un pillard de poissons terrible ».

L'octroi de primes de capture dès la fin du XIX^e siècle et jusque dans les années '50 va contribuer fortement à décimer les populations de loutre. Malgré la suppression des primes et la protection intégrale de l'espèce à la fin des années '70, les effectifs de loutre vont continuer à régresser. Il est

fort probable que les populations déjà fortement réduites par les captures ont aussi périclité suite à des pollutions diverses (organiques, bioaccumulations de métaux lourds, de PCBs), à la dégradation des habitats, aux mortalités accidentelles sur les routes...

L'espèce est fort probablement en voie d'extinction dans nos régions.

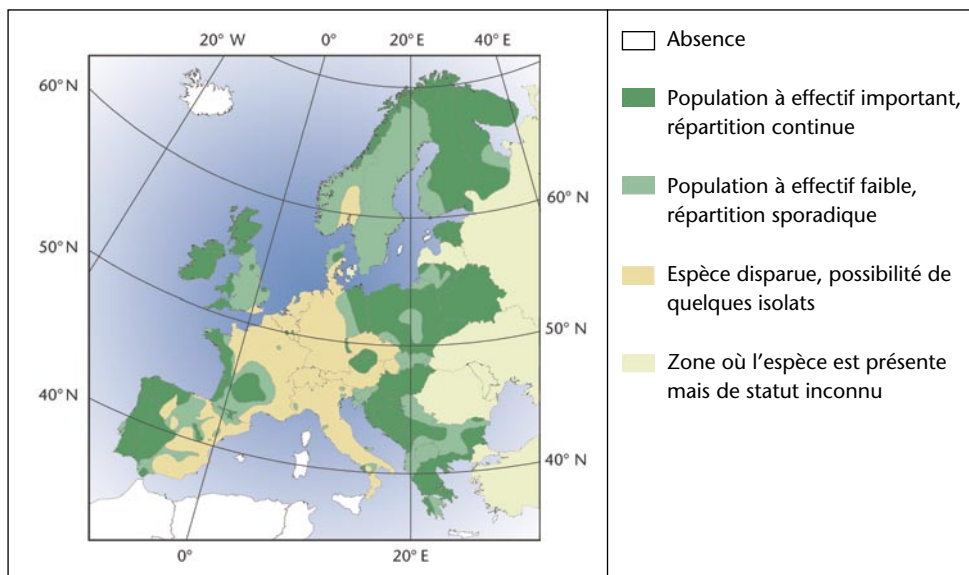


Figure 1 – Aire de répartition de la loutre d'Europe.

Cependant, une lueur d'espoir renaît. Depuis plus de 10 ans environ, on observe en effet aussi bien dans le nord de l'Allemagne que dans le centre de la France une lente recolonisation à raison d'environ 8 km de cours d'eau par an.

Cette recolonisation se fait actuellement par l'intermédiaire de corridors. Les bassins de la Sûre, de l'Our et des Deux Ourthes constituent des couloirs de migration préférentiels pour la loutre et, à ce titre, un maillon stratégique à l'échelle européenne.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet Life-Nature « Restauration de l'habitat de la loutre » est financé par la Commission européenne, la Région wallonne et le Grand-Duché de Luxembourg. Il est mis en œuvre par trois parcs naturels wallons (Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes et Hautes Fagnes Eifel), deux

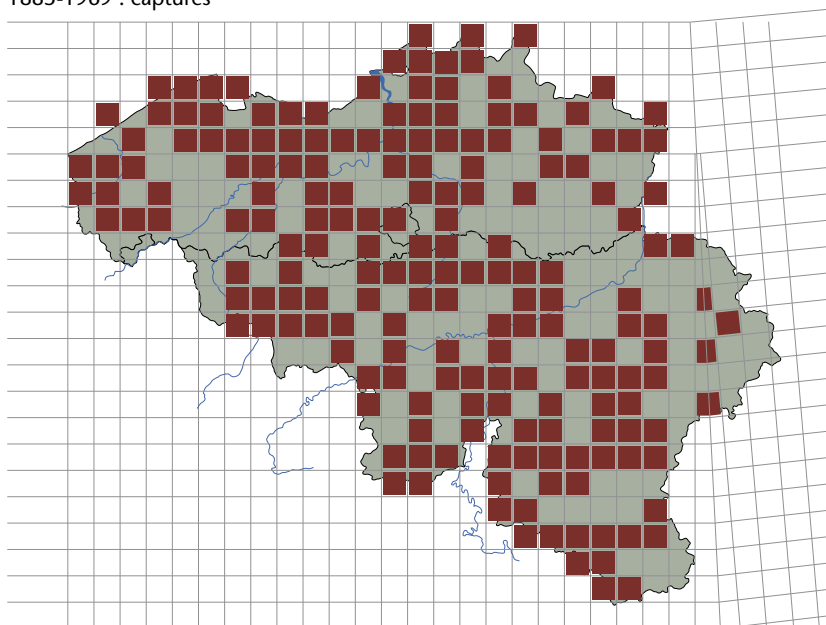
parcs naturels luxembourgeois (Haute-Sûre et Our), le Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann et la Fondation « Hëllef fir d'Natur ».

Le territoire concerné par le projet est vaste. Il couvre la quasi-totalité des bassins transfrontaliers de l'Our et de la Sûre, le bassin de l'Ourthe et une partie du bassin de la Semois. Comme tous les projets Life-Nature, les actions de restauration se déroulent dans les sites Natura 2000.

L'objectif du projet est de restaurer la capacité d'accueil de ces trois grands bassins hydrographiques par une amélioration des conditions de vie de l'espèce, afin de permettre une recolonisation des différents cours d'eau et d'augmenter les possibilités de contact entre individus et populations. Il faudra pour cela, répondre aux principales menaces qui pèsent sur l'espèce :

- la destruction de l'habitat de la loutre liée à des pratiques agricoles, forestières

1885-1969 : captures



1985-2004 : observations d'indices

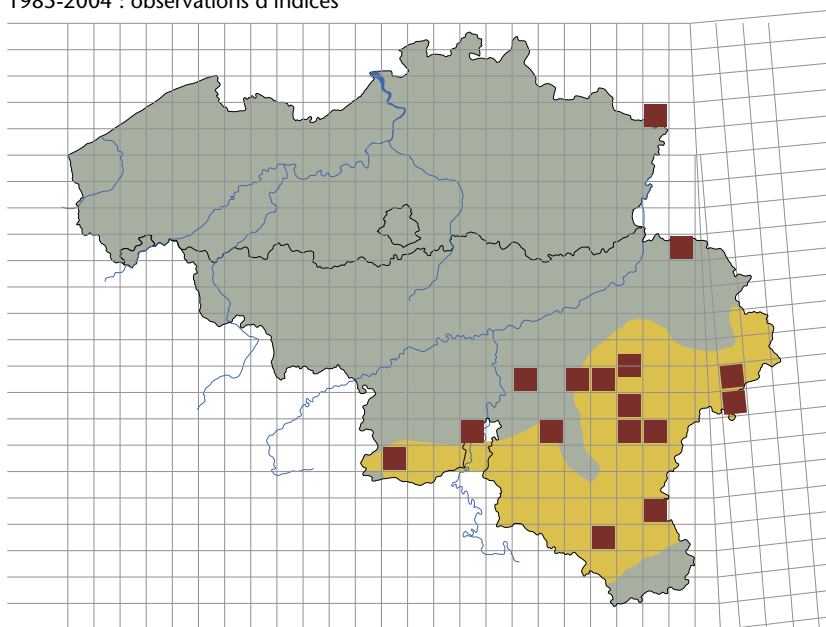


Figure 2 – Évolution de la répartition de la loutre en Belgique de 1885-1969 à 1985-2004 (Source : LIBOIS et HALLET²).

La région couverte par le projet
Life-Nature avec les cinq parcs
naturels et les sites Natura
2000 concernés.



ou encore de gestion des cours d'eau qui perturbent le milieu rivière, ainsi que la propagation d'espèces invasives qui banalisent la végétation ;

- la mauvaise qualité de l'eau qui peut affecter directement ou indirectement la loutre située au sommet de la chaîne alimentaire ;
- la mortalité accidentelle liée au trafic routier ou encore au piégeage accidentel ;
- l'isolement et la fragmentation de la population qui conduit à une diminution des possibilités de reproduction ;
- les dérangements et perturbations humaines liées aux diverses activités économiques ou de loisirs qui perturbent la

loutre à la recherche de zones de quiétude pour se reposer et élever ses jeunes.

Concrètement, si nous voulons que la loutre recolonise notre région, elle devra y trouver les trois éléments vitaux de toute espèce : des gîtes, des ressources alimentaires et des conditions favorables à sa survie.

AMÉLIORER LES HABITATS ET GÎTES POTENTIELS

En Wallonie et au Grand-Duché de Luxembourg, la rivière est le milieu de vie principal de la loutre mais on peut aussi la retrouver dans les étangs ou les zones humides, pour autant qu'elle y trouve de la nourriture en suffisance. La présence de végétation sur les berges et sur les terres à proximité des cours d'eau est un élément clé pour l'espèce ; elle utilise en effet un grand nombre de gîtes de divers types : gîte diurne où l'animal passe sa journée, gîte de mise bas et d'élevage des jeunes appelé catiche ou encore gîte de repos au milieu d'une nuit de chasse. Les couchés sont aménagés dans la végétation dense (ronciers, massifs denses de saules ou prunellier, tas de bois...), tandis que les abris sont constitués de troncs creux, d'entrelacs de racines d'arbres rivulaires, de cavités rocheuses ou de terriers de rat musqué aménagés.

La loutre change de gîte régulièrement, parfois quotidiennement, sauf durant l'élevage des jeunes ; elle a donc besoin de plusieurs dizaines de gîtes par an, d'autant que la sédentarisation et la reproduction de l'espèce sont intimement liées au nombre de gîtes potentiels.

Un inventaire de tous les habitats potentiels a été réalisé sur les sites Natura 2000

du projet. Les cours d'eau ont été parcourus et toutes les structures intéressantes (massifs denses de saules ou de prunelliers, terriers, ronciers, cavités...) ont été cartographiées. Une interprétation de la qualité de l'habitat a été réalisée sur base de ces relevés, prenant en compte le nombre de structures remarquables par secteur de 500 mètres (carré de 500 x 500 mètres). Un carré bleu compte un minimum de trois structures remarquables, à l'opposé les carrés rouges n'en comptent aucune.

Cette interprétation de la qualité de l'habitat pour la loutre donne une image réaliste des secteurs de cours d'eau pour lesquels deux objectifs sont poursuivis :

1. Le maintien et l'entretien des structures existantes visant à :

- préserver la végétation buissonnante comme les saules, les ronciers, les épineux...

- conserver les arbres, souches et troncs creux, sur pied ou en chablis sur les berges ;
- maintenir les essences favorisant d'important lacs de racines ou d'anfractuosités comme les chênes, les aulnes, les frênes, les érables...
- exclure le dessouchage des arbres abattus ;
- limiter les interventions sur la végétation des îlots.

2. La création d'un maximum de gîtes potentiels par :

- la plantation de bandes buissonnantes le long ou à proximité des berges ;
- la restauration d'une ripisylve variée, dense et discontinue ;
- le maintien des rémanents de coupe sur place et leur mise en tas de manière à créer des gîtes le long des berges.



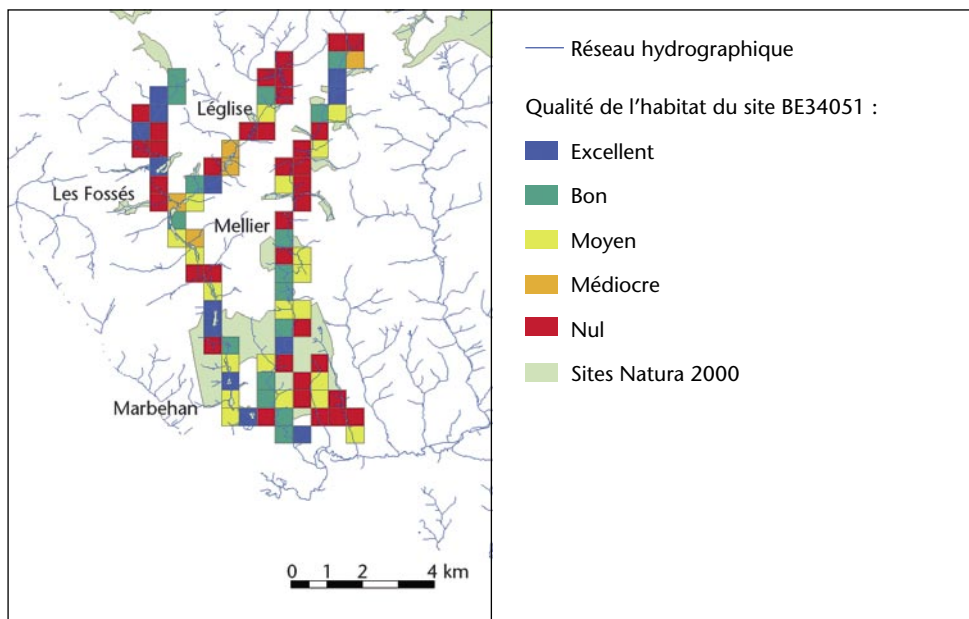


Figure 3 – Évaluation de l'habitat du site Natura BE34051. Vallées du ruisseau de Mellier et de la Man-debras

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ PISCICOLE NATURELLE DES RIVIÈRES

Le régime alimentaire de la loutre est essentiellement composé de poissons ; son habitat doit donc abriter des communautés piscicoles en bonne santé et cela suppose une gestion des cours d'eau qui assure des conditions de vie d'une faune aquatique riche, des invertébrés aux poissons.

Il apparaît essentiel de préserver l'hétérogénéité des berges, de favoriser la ripisylve, de maintenir un certain nombre d'encombres (structures favorables à la micro-faune et à la faune piscicole), d'éviter toutes rectifications de berges, curages du lit... afin de favoriser la plus grande diversité de faciès (zones d'ombre et d'éclairément ; radiers et zones profondes).

Les amphibiens, lors de leurs migrations pour la reproduction, peuvent constituer une part importante du régime alimentaire de la loutre. La conservation des milieux aquatiques (mares, trous d'eau, bras morts...) et des zones humides liés aux amphibiens est donc importante pour l'espèce.

Le projet Life Loutre dispose de moyens financiers importants pour lever les obstacles à la circulation des poissons, créer des mares, restaurer des bras morts et des frayères...

ASSURER LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DES JEUNES

La loutre est un animal farouche qui a besoin de tranquillité et de sécurité, surtout durant l'élevage des jeunes. Les loutrons

sont sevrés à quatre mois, mais ils accompagnent leur mère dans ses déplacements et deviennent autonomes vers l'âge de huit mois. Durant cette période, la végétation joue un rôle primordial. L'accès à la catiche doit être discret et souvent dissimulé dans une végétation dense. De même, l'apprentissage des loutrons nécessite des zones de tranquillité, notamment sur leurs places de jeux ; une végétation dense et impénétrable leur est très favorable.

Le projet Life Loutre prévoit également l'achat de terrains et leur mise en réserve naturelle ainsi que la création de « havres de paix ». Ces zones seront aménagées par des plantations et la mise en place de catiches. L'accès aux sites sera limité afin d'éviter tout risque de dérangement.

LA LOUTRE ET LA GESTION FORESTIÈRE

Bien que la loutre ne soit pas à proprement parler un animal forestier, elle exploite tous les milieux aquatiques, en ce compris les cours d'eau ou plans d'eau forestiers, pour autant que la ressource alimentaire soit suffisante. Dans les zones où le nombre de caches et abris sous la berge est faible, le sous-bois pourra proposer des gîtes alternatifs intéressants, tels que terriers de blaireau ou de renard, chablis, tas de bois et rémanents de coupe. Elle peut aussi y trouver des zones de plus grande quiétude, notamment pour l'élevage des jeunes. Enfin, les jeunes ou les individus erratiques peuvent utiliser les cours d'eau forestiers dans la recherche d'un territoire. La gestion forestière des abords de cours d'eau doit donc intégrer cette espèce parmi les facteurs à prendre en compte.

Dans cette optique, on veillera à favoriser une sylviculture diversifiée et adaptée au fond de vallée avec des essences comme l'aulne glutineux, les saules ou encore, sur des sols moins humides, le frêne commun, l'érable sycomore, le chêne pédonculé... Les résineux tels que l'épicéa sont à éviter car non adaptés à ces stations. Le projet Life Loutre prévoit de ce point de vue un dérésinement de 150 hectares en fond de vallée à reconvertir soit en milieux ouverts soit en milieux fermés replantés en espèces feuillues mentionnées précédemment.

Outre les mesures de gestion de la ripisylve citées plus haut, nous reprenons ci-dessous les préconisations du « *Groupe Mammalogique Breton* » pendant les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau forestiers⁴ :

- maintenir un corridor boisé, éviter les coupes rases le long des berges et alterner les interventions d'une rive sur l'autre, et ceci pour des secteurs suffisamment longs et des pas de temps suffisants pour assurer à la faune la présence d'un milieu favorable en permanence ;
- veiller aux conditions de coupe et de débardage pour éviter les dégradations potentielles (dégradations de la végétation, déstabilisation du substrat par des engins lourds...) – à ce titre, le débardage à cheval est une pratique intéressante – et pour éviter des destructions accidentelles d'animaux ;
- utiliser des huiles de tronçonneuse biodégradables afin de préserver le milieu des pollutions ;
- maintenir des rémanents de coupes sur place et les disposer de manière à créer des gîtes à proximité des berges. Ceux-ci seront placés hors zone inondable pour éviter toute reprise par les eaux



lors des crues et assurer la sécurité des animaux. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ BOUCHARDY C. [2001]. *La loutre d'Europe, Histoire d'une sauvegarde*. Catiche Productions, Libris, 32 p.
- ² LIBOIS R., HALLET C. [1995]. Situation actuelle de la loutre en Belgique et problèmes de conservation. *Cahiers d'Éthologie* **15** : 157-168
- ³ MRW. *Système d'Information sur la Biodiversité en Wallonie. Fiche écologique « La loutre d'Europe »* [en ligne]. Disponible sur « http://biodiversite.wallonie.be/cgi/sibw.esp.ecol.pl?TAXON=Lutra_lutra » (consulté le 28.11.2007).
- ⁴ SIMONNET F., GRÉMILLET X. [2006]. *Préconisation du Groupe Mammalogique Breton*. Communication présentée à Rambouillet lors du XXXVIII^e colloque francophone de Mammalogie de la SFEPM, octobre 2005.

Les partenaires du projet Life Loutre sont, pour la Belgique : le Parc naturel de la Haute-Sûre et Forêt d'Anlier, le Parc naturel des Deux Ourthes, le Parc naturel Hautes-Fagnes Eifel ; pour le Grand-Duché de Luxembourg : le Parc naturel de l'Our, le Parc naturel de la Haute-Sûre, le Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann et la Fondation «Hëllef fir d'Natur».



Pour en savoir plus sur le projet Life Loutre :
tél. : +32 63 60 80 82, www.loutres.be.

CHRISTINE LECLERCO

GÉRARD SCHMIDT

christine@parcnaturel.be

Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Chemin du Moulin, 2

B-6630 Martelange